



## EDITORIAL DE RENTREE 2019/2020

### UNION des CLUBS de RUGBY AMATEURS FRANÇAIS ... LA METAMORPHOSE

Le 147<sup>ème</sup> congrès s'est achevé après trois jours riches en échanges. Le travail collectif et la détermination de l'UCRAF constituent le ciment de notre savoir-faire et de notre capacité à répondre aux inquiétudes légitimes des clubs amateurs.

Dans une période pré électorale (décembre 2020), l'UCRAF ouvre les débats sans concession et se positionne pour l'avenir sur de nombreuses questions restées aujourd'hui sans réponses claires sur sa participation au sein des commissions fédérales.

L'UCRAF devrait pouvoir intervenir sur saisine de la F.F.R. qui lui soumettrait des projets sur lequel elle lui demanderait d'émettre un avis ou en auto-saisine sur des sujets majeurs identifiés comme tels par les clubs (suppression des obligations sportives, suppression de la table de marque et de la feuille de mouvement, problématique des joueurs juniors nés en 2000, suppression des remplacements illimités, mutations, indemnités de formation etc.)

L'UCRAF n'est plus disposée à rester spectatrice dans les nombreux domaines qui la concerne et pour cela elle vient de demander un agrément national auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports pour pouvoir intégrer les commissions fédérales au même titre que l'UCPR, l'APARE, PROVALE et TECH XV, elle va adhérer au CoSMoS pour mieux défendre les intérêts des clubs de rugby amateur employeur.

Ensemble, nous continuerons à maintenir un dialogue de proximité. Nos résolutions, vos propositions vont dans ce sens puisque nous sommes convaincus que l'écoute et la prise en compte des attentes des clubs de rugby amateurs, l'information, la pédagogie au plus près des clubs sont les meilleurs leviers pour vous accompagner face aux changements qui se dessinent.

Nous devons, dans une telle conjoncture, être force de proposition dans les débats. Notre réelle capacité d'intervenir au plus près du pouvoir fédéral est un atout précieux pour mieux répondre à vos attentes.

Pour y parvenir, l'équipe de l'UCRAF mettra tout en œuvre afin de trouver des fonctionnements efficaces pour être les plus pertinents face aux dirigeants fédéraux. Mais sans vous, l'équipe de l'UCRAF n'est rien.

Face aux demandes toujours plus nombreuses, L'UCRAF doit se professionnaliser en intégrant dans son équipe un ou une spécialiste sur la protection des intérêts des clubs et des sportifs d'une part, en créant un emploi de préposé à la vie associative pour assurer la gestion du fichier clubs adhérents, pour développer les adhésions, pour gérer le site internet d'autre part.

De plus, nous sommes en discussion avec les compagnies d'assurances **GENERALI** et **CFDP Assurances** pour vérifier les conditions dans lesquelles nous pourrions offrir la protection juridique à tous les clubs adhérents à l'UCRAF. La protection juridique est une couverture contre les risques juridiques qui menacent la vie rugbystique des clubs par le paiement seul des avocats. Dans tous les cas et dieu sait s'ils sont nombreux, la garantie "Défense Pénale et Recours" de la F.F.R. ne jouent pas ; ce n'est pas une protection juridique.

Enfin, l'entreprise française **FIDUCIAL** pourrait offrir un accompagnement financier à l'UCRAF.

L'UCRAF, sous la Direction de Jean Claude Mercier et de son Comité de Direction est en ordre de marche pour relever les défis qui se présentent à nous, poursuivre notre politique de développement, renforcer nos engagements tout en veillant à toujours respecter notre ADN et nos valeurs.

Comme vous le savez, votre cotisation (30 € pour les clubs de série) est notre seule source de financement, garantie de notre indépendance. Vous trouverez toutes les informations concernant l'UCRAF sur le site <http://www.ucraf.com> ou via le moteur de recherche Google [ucraf.com](#)

L'adhésion à l'UCRAF peut se faire :

- soit, en téléchargeant le bulletin d'adhésion 2019 sur le site de l'UCRAF
- soit, en adhérent en ligne sur le site de l'UCRAF

Certaines que nos convictions sont les vôtres et je suis persuadé que vous mesurez l'enjeu que représente pour l'UCRAF votre adhésion à notre institution.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre soutien et votre engagement passé, présent et futur.

Le Président  
Jean Claude Mercier

## OBJECTIFS DE L'UCRAF PAR AXE PRIORITAIRE pour la saison sportive 2019/2020

- ♦ Créer au sein de l'UCRAF un emploi cible sur 'La protection des intérêts du sportif''  
*Contrat de travail - Dignité humaine - Dopage - Formation sportive - Intérêt et protection des sportifs - Statut juridique - Droit de travail*
- ♦ Créer au sein de l'UCRAF un emploi de préposé à la vie associative pour assurer la gestion du fichier clubs adhérents, pour développer les adhésions, pour assurer la gestion du site internet
- ♦ Rechercher des correspondants de ligue sur les quatre ligues orphelines (Hauts de France - Normandie - Grand Est - Pays de Loire)
- ♦ Activer la cellule UCRAF du rugby féminin
- ♦ Faire des propositions sur un nouveau régime des mutations et sur une Réforme des Indemnités de Formation au sein du rugby amateur
  - Développer les adhésions des clubs et parvenir à 500 clubs adhérents
  - Couvrir le plus de départements possibles
  - Intégrer les ligues régionales, les MOT et les départements
  - Intégrer tous les Conseils Consultatifs du Rugby Régional (2C2R)
  - S'inscrire dans une démarche de soutien de l'équipe fédérale actuelle dans le respect des engagements pris par Bernard Laporte et préparer 2023
  - Faire aboutir le projet UCRAF sur le label "Club formateur" et "Indemnités de formation".
  - investir certaines commissions fédérales et notamment la Commission Nationale des Clubs de Fédérale (CNCDF), les écoles de rugby, les clubs de série, la formation des éducateurs, la valorisation de bénévolat, la cohésion sociale, la sécurité des joueurs
  - Accompagner les joueurs sortant du circuit professionnel vers le rugby amateur
  - Porter un regard prospectif sur une nouvelle approche du développement du rugby amateur dont l'objectif est de pouvoir faire des propositions innovantes et porteuses de sens en prenant en considération le passé et l'analyse du présent.
  - Mettre à la disposition des clubs une "boîte à outils digitale" par l'utilisation de toutes les technologies disponibles et ludiques, afin d'améliorer les performances de la gestion des clubs.
  - Développer les relations inter institutionnelles rugbystiques avec l'UCPR, PROVALE, l'APARE, TECH XV
- ♦ Développer les relations avec notre alter égo l'Union des Clubs des Championnats Français de Football (U2C2F)

## L'OFFRE DE SERVICE DE L'UCRAF

Parce que vos valeurs doivent être défendues, votre voix entendue et votre club valorisé, l'UCRAF est le partenaire de tous les clubs amateurs de rugby affiliés à la FFR.

- ◆ Vous avez l'impression que vos problématiques et inquiétudes ne sont jamais prises en considération,

**L'UCRAF vous représente**

- ◆ Vous voulez être entendu par la Fédération,

**L'UCRAF vous relaye**

- ◆ Vous avez un problème juridique, réglementaire, social ... ,

**L'UCRAF vous conseille**

- ◆ Votre club doit s'adapter à un nouvel environnement, une nouvelle organisation (lors d'une montée par exemple),

**L'UCRAF vous accompagne**

- ◆ Vous avez du mal à vous repérer dans la gouvernance et l'organisation du rugby français,

**L'UCRAF vous explique**

- ◆ Vous avez une question et/ou souhaitez être au courant de ce qu'il se passe à la FFR et dans ses commissions,

**L'UCRAF vous informe**